

DESTRUCTION EN MASSE DE NOS STRUCTURES ET DE NOS MISSIONS !!!

Malgré le fait que la Direction se dise à l'écoute des agents et des organisations syndicales le sentiment qui ressort est que le projet est déjà ficelé.

Compte tenu du peu de temps laissé à ce qu'ils appellent « la concertation », nous ne pouvons que nous interroger sur la place qui est laissée à la discussion...

Aucune date précise ne nous a été donnée pour la mise en place effective de ce projet.

Aucun chiffrage non plus sur le nombre de suppression d'emplois...

Néanmoins, la Directrice a insisté sur le fait que nous étions dans une logique de réduction de moyens. Ce qui ne laisse rien présager de bon....

Il est précisé que les métropoles devront contribuer à la déconcentration des services vers la ruralité et le péri-urbain.

4 missions principales seront concernées : les SPF, CSP, missions foncières et SIE.

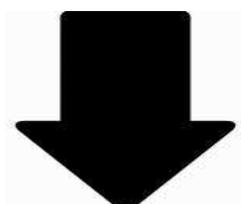
Nous nous dirigeons vers un nombre réduit de services de gestion mais avec une multiplicité de point de contact (où il n'y aura pas d'agents DGFIP !!!).

Précision importante :

* **Antenne :** implantations et emplois maintenus jusqu'en 2026. Les antennes sont ouvertes à mutation

* **Travail à distance : pas d'emploi maintenu.** Maintien provisoire d'une équipe sur site absorbé pour travail à distance (calibrage emplois, missions et lieux de travail non communiqués)

Les services qui ne sont pas cités ci-après ne sont **pour l'instant** pas concernés par une fusion ou un transfert.



Détail des services concernés par les fermetures, fusions et transferts :

➤ **Trésoreries : 13 Services de Gestion Comptable contre 32 Trésoreries aujourd'hui**

	Transfert sur	
- Fusion de Castres, Cambes et Créon		Castres avec maintien d'une antenne* à Créon
- Fusion de Villenave, Blanquefort, Cenon		Pessac avec travail à distance* depuis Blanquefort et Cenon
- Fusion d'Etauliers, Blaye et St Savin		St André de Cubzac avec maintien d'une antenne* sur St Savin
- Fusion de Ste Foy, Castillon, Rauzan + transfert du SPL de Libourne (hors secteur hospitalier)		Coutras avec maintien d'une antenne* à Rauzan
- Fusion de Langon et Bazas + transfert du SPL de Cadillac (hors secteur hospitalier)		La Réole
- Fusion de Soulac et Castelnau		Pauillac avec maintien d'une antenne* à Soulac
- Fusion d'Audenge et Arcachon		Belin Beliet avec antenne* à Biganos
- Fusion des secteurs hospitaliers de Cadillac, Arcachon, Bazas, Blanquefort, Blaye, Pauillac, La Réole, Ste Foy la Grande, Charles Perrins et Libourne		Cadillac
- Activité hospitalière du CHU de Bordeaux		St Jean d'Ilac

➤ **Missions Foncières :**

Création d'un service départemental Foncier à Langon avec **antennes*** à Libourne et Bordeaux.

➤ **SIP** : 7 SIP en 2022 au lieu de 10 actuellement

- Fusion de Langon et La Réole  **sur** Langon
avec travail à distance* depuis La Réole
- Fusion de Blaye et Libourne  Blaye avec antenne* à Libourne
- Fusion de Lesparre et Mérignac  Lesparre avec antenne* à Mérignac
- Fusion d'Arcachon et Audenge  Audenge avec antenne* à Arcachon

➤ **SIE** : 5 SIE en 2022 au lieu de 8 actuellement

- Fusion d'Arcachon et Pessac-Talence  **sur** Arcachon
avec travail à distance* depuis SIE Pessac-Talence
- Fusion de Mérignac et Lesparre  Mérignac
avec antenne* à Castelnau
- Fusion de Cenon et Langon  Cenon
avec travail à distance* depuis Langon
- Fusion de Libourne et Blaye  Libourne
avec travail à distance* depuis Blaye

➤ **SPF** :

- Fusion de Bordeaux 1 et 2 en novembre 2019
- Fusion de Bordeaux 3 et Libourne  **sur** Libourne
avec antenne* sur Bordeaux

➤ **PCRP** : 1 site en 2022 au lieu de 3 aujourd'hui

- Fusion de Bordeaux, Mérignac et Archachon  Mérignac
avec antenne* à Arcachon

➤ **Brigades** :

- Fusion BDV1, BDV 2  **sur** Mérignac
- BDV 5  **transfert sur** Arcachon
avec antenne* sur Mérignac

➤ **Accueils de proximité : PAS D'AGENT DGFIP !!!**

Ces accueils (39 au total) seront gérés par des « animateurs » externes à notre administration. Les animateurs seront formés par la DGFIP, mais n'auront pas accès à nos applicatifs. Pour les questions précises sur un dossier usager, l'animateur contactera un référent dans le service concerné par la demande. Il pourra éventuellement y avoir une permanence ponctuelle à certains moments et si nécessaire assurée par un agent de la DGFIP.

➤ **Conseillers locaux :**

24 cadres « version VRP » qui donneront des conseils à la carte aux collectivités, prépareront les délibérations et des analyses financières prospectives.

La déclinaison opérationnelle du nouveau réseau de proximité s'étalera de 2021 à 2023.